Legislative Assembly Province of New Brunswick



Assemblée législative Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 6 Tuesday, November 24, 2020

First Session 60th legislature

Honourable Bill Oliver Speaker Jour de séance 6 le mardi 24 novembre 2020

Première session 60^e législature

Présidence de l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

Tuesday, November 24, 2020

le mardi 24 novembre 2020

Government Motions re Business of House Hon. Ms. Green	Motions ministérielles relatives aux travaux de la L'hon. M ^{me} Green	
Motion for Emergency Debate	Motion relative à un débat d'urgence	
Mr. K. Arseneau236	M. K. Arseneau	236
Acting Speaker's Ruling249	Décision du président suppléant	249
Point of Order	Rappel au Règlement	
Mr. G. Arseneault237	M. G. Arseneault	237
Statements by Ministers	Déclarations de ministres	
Hon. Mrs. Shephard239	L'hon. M ^{me} Shephard	239
Mr. D'Amours	M. D'Amours	
Mr. Coon243	M. Coon	
Mr. Austin245	M. Austin	
Motions	Motions	
No. 18—Carried	Nº 18—Adoption	246
Recorded Vote—Motion	Votes nominaux — Motion	248

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22 Speaker: Hon. Bill Oliver Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

 Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L) (L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L) (L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L) (L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(FC) (L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L) (L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	* *	Kris Austin
Fredericton North	(PA) (PC)	Hon, Jill Green
Fredericton North Fredericton South	(PC) (G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	* *	
	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothesay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

⁽G) Green Party of New Brunswick(L) Liberal Party of New Brunswick

⁽PA) People's Alliance of New Brunswick (PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60° législature, 2020-2022 Président : L'hon. Bill Oliver Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon, Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L) (L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Oralid Lake	` '	L'hon, Jill Green
	(PC)	
Fredericton-Sud Fredericton-Ouest—Hanwell	(PV)	David Coon
	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothesay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

⁽AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick (L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

⁽PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

⁽PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs Premier, President of the Executive Council, Minister

responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales

Hon. / **l'hon.** Margaret Johnson Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries /

ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches

Hon. / I'hon. Arlene Dunn Minister responsible for Economic Development and Small

Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du

Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires

autochtones

Hon. / I'hon. Dominic Cardy Minister of Education and Early Childhood Development /

ministre de l'Éducation et du Développement de la petite

enfance

Hon. / I'hon. Gary Crossman Minister of Environment and Climate Change, Minister

responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique,

ministre responsable de la Société de développement

régional

Hon. / I'hon. Daniel Allain Minister of Local Government and Local Governance

Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la

Réforme de la gouvernance locale

Hon. / l'hon. Ernie Steeves Minister of Finance and Treasury Board / ministre des

Finances et du Conseil du Trésor

Hon. / l'hon. Dorothy Shephard Minister of Health / ministre de la Santé

Hon. / I'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r. Minister of Justice and Public Safety, Attorney General /

ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur

général

Hon. / I'hon. Trevor Holder Minister of Post-Secondary Education, Training and

Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la

Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson Minister of Service New Brunswick, Minister responsible

for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires

Hon. / l'hon. Bruce Fitch Minister of Social Development / ministre du

Développement social

Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister

responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de

l'Égalité des femmes

Hon. / I'hon. Jill Green Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des

Transports et de l'Infrastructure

Hon. / l'hon. Glen Savoie Minister responsible for La Francophonie / ministre

responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Mike Holland Minister of Natural Resources and Energy Development /

ministre des Ressources naturelles et du Développement de

l'énergie

Daily Sitting 6

Assembly Chamber, Tuesday, November 24, 2020.

13:02

(The **Deputy Clerk**, Clerk Assistant, and Sergeant-at-Arms entered the Assembly Chamber.)

Deputy Clerk: Members, I wish to advise you that due to the travel restrictions recommended by Public Health in Zone 1 and Zone 2 of the province, our Speaker and both Deputy Speakers made the appropriate and prudent decision not to travel to the Legislative Assembly today. As such, due to the unavoidable absence of Mr. Speaker, we must rely on Standing Rule 18 and section 16 of the *Legislative Assembly Act*, which states as follows:

16 When the Legislative Assembly is informed by the Clerk of the unavoidable absence of the Speaker and both Deputy Speakers . . . on a motion by which the question shall be put by the Clerk, the Legislative Assembly shall appoint a member to take the chair and act as Speaker during the continuance of the absence or until the Legislative Assembly otherwise orders.

As such, I recognize the Acting Government House Leader.

Government Motions re Business of House

Hon. Ms. Green moved, seconded by **Hon. Mrs. Shephard,** as follows:

THAT Jeff Carr, Member for the electoral district of New Maryland-Sunbury, be appointed Acting Speaker for the remainder of this sitting day, November 24, 2020.

(The **Deputy Clerk**, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Deputy Clerk: I would ask the member for New Maryland-Sunbury to please take the chair.

[Translation / Traduction]

Jour de séance 6

Chambre de l'Assemblée législative le mardi 24 novembre 2020

(Le **sous-greffier**, le greffier adjoint et le sergent d'armes entrent à la Chambre de l'Assemblée.)

Le sous-greffier: Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vous informe que, par suite des restrictions recommandées par Santé publique concernant les déplacements dans les zones 1 et 2 de la province, le président et les deux vice-présidentes de la Chambre ont pris la décision appropriée et prudente de ne pas se rendre à l'Assemblée législative aujourd'hui. De ce fait, en raison de l'absence inévitable du président de la Chambre, nous devons nous reporter à l'article 18 du Règlement et à l'article 16 de la Loi sur l'Assemblée législative, qui est ainsi libellé:

16 Lorsque le greffier l'informe de l'absence inévitable de son président et de ses deux vice-présidents [...], l'Assemblée législative, sur motion mise aux voix par le greffier, nomme un député pour prendre le siège présidentiel et assumer la présidence pendant la durée de cette absence ou jusqu'à ce qu'elle en décide autrement.

Ainsi, la parole est à la leader parlementaire du gouvernement par intérim.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M^{me} Green, appuyée par l'hon. M^{me} Shephard, propose ce qui suit :

que Jeff Carr, député de la circonscription électorale de New Maryland-Sunbury, soit nommé président suppléant pour le reste du présent jour de séance, soit le 24 novembre 2020.

(**Le sous-greffier** donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Le sous-greffier : Je demande au député de New Maryland-Sunbury de bien vouloir assumer la présidence de séance.

(**Mr. Carr** took the chair as Acting Speaker.)

Mr. Acting Speaker: Thank you very much, members, for the confidence that you have placed in me. I also think that it is prudent that the Speaker and the Deputy Speakers have remained in their zones for the safety of everyone involved and have taken that precaution seriously.

Demande de débat d'urgence

M. K. Arseneau: Merci, Monsieur le président suppléant. Je désire proposer que la Chambre s'ajourne maintenant afin que nous ayons un débat d'urgence sur les séances virtuelles ou hybrides de l'Assemblée législative. Mes collègues du caucus et moi-même demandons, depuis avril, un système virtuel ou hybride pour les séances de l'Assemblée. L'Assemblée législative a eu plus de six mois pour étudier et pour mettre en place un tel système qui permettrait aux parlementaires, qui ne peuvent pas être présents à Fredericton pour des raisons de santé publique, de représenter leurs électeurs en participant aux débats et en votant sur des lois importantes.

13:05

Monsieur le président suppléant, nous avons seulement pris en considération les affaires courantes de l'Assemblée législative durant 12 jours sur 328 cette année.

Plus récemment, le 16 novembre 2020, le député de Fredericton-Sud, qui est aussi le chef de mon parti, vous a écrit une lettre demandant un plan pour des séances hybrides avant que la province ne soit touchée par une épidémie de COVID-19. Ce système est déjà utilisé à la Chambre des communes. Depuis septembre, les députés fédéraux ont la possibilité de participer aux débats et de voter virtuellement.

Nous ne pouvons nous permettre de suspendre nos institutions démocratiques en temps de crise, surtout lorsqu'il existe des alternatives sûres et éprouvées, comme cela a été démontré de manière convaincante à la Chambre des communes.

This is an important matter requiring urgent consideration under Rule 45 of the *Standing Rules of the Legislative Assembly of New Brunswick*, as the

(M. Carr prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre.)

Le président suppléant : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vous remercie beaucoup de la confiance que vous m'avez accordée. Je pense moi aussi que le président et les vice-présidentes de la Chambre font preuve de prudence en restant dans leur zone pour la sécurité de toutes les personnes concernées et en prenant une telle précaution au sérieux.

Request for Emergency Debate

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Acting Speaker. I wish to propose that the House adjourn now so that we can have an emergency debate about virtual or hybrid sittings of the Legislative Assembly. Since April, my caucus colleagues and I have been asking for a virtual or hybrid system for sittings of the Assembly. The Legislative Assembly has had over six months to consider and put in place this kind of system, which would enable members who are unable to be in Fredericton for public health reasons to represent their constituents by participating in debates and voting on important legislation.

Mr. Acting Speaker, we have considered the regular business of the Legislative Assembly for just 12 out of 328 days this year.

More recently, on November 16, 2020, the member for Fredericton South, who is also the leader of my party, wrote you a letter asking for a plan for hybrid sittings before the province was affected by a COVID-19 epidemic. This system is already in use in the House of Commons. Since September, MPs have had the opportunity to take part in debates and vote virtually.

We cannot allow ourselves to suspend our democratic institutions in times of crisis, especially when there are tried and true alternatives, as has been convincingly demonstrated in the House of Commons.

Il s'agit d'une affaire importante dont l'étude presse, conformément à l'article 45 du *Règlement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*, car le

government intends to prorogue the business of the Legislative Assembly today. While members of the Legislative Assembly are being asked to stay home, the government is asking workers across the province, including teachers, retail workers, and health care workers, to go to work every day. Democracy is an essential service.

There are urgent and important issues that we need to discuss inside this Assembly. The pandemic is taking a toll on people's mental health, yet there are long wait times to see a psychologist. Small businesses are closing or are on the verge of closing across the province. New Brunswickers are unsure of what safety precautions they should be taking depending on whether they live in a yellow or orange zone. Please consider this. Thank you for your consideration on this urgent matter.

Mr. Acting Speaker: Thank you, member. I will defer to later today my decision on whether to allow your request for an emergency debate.

Point of Order

Mr. G. Arseneault: I just want to go back to the regulations and also to the agreement that we had here in the Chamber with all House leaders that the only business transacted would be the statement by the Minister of Health, the replies to the statement, and two motions following that—the motion for savings and the motion for adjournment. The member may not know this because he was not at the meeting, but House leaders did discuss this as well with leaders of the parties.

If you look at Rule 46... The member mentioned Rule 45, but I would ask that... There is a lot of precedent in place for Speakers to consult on urgent matters and get the opinions from other parties. It does say this in Rule 46:

46 The right to move the adjournment of the House for the above purposes is subject to the following conditions:

gouvernement a l'intention de proroger aujourd'hui les travaux de l'Assemblée législative. Alors qu'il est demandé aux parlementaires de rester chez eux, le gouvernement dit aux travailleurs d'un bout à l'autre de la province, y compris le personnel enseignant, les détaillants et les travailleurs de la santé, de se rendre tous les jours à leur lieu de travail. La démocratie est un service essentiel.

Il s'agit de questions urgentes et importantes dont nous devons discuter à l'Assemblée. La pandémie nuit à la santé mentale des gens; pourtant, il faut attendre longtemps pour consulter un psychologue. Les petites entreprises un peu partout dans la province ferment leurs portes ou sont sur le point de le faire. Les gens du Nouveau-Brunswick ne savent pas trop quelles mesures de sécurité ils devraient prendre selon qu'ils vivent en zone jaune ou en zone orange. Je vous prie d'étudier la question. Je vous remercie d'étudier l'affaire urgente en question.

Le président suppléant : Merci, Monsieur le député. Je rendrai plus tard dans la journée ma décision d'accéder ou non à votre demande de débat d'urgence.

Rappel au Règlement

M. G. Arseneault: Je veux simplement revenir au Règlement ainsi qu'à l'entente que nous avions à la Chambre avec tous les leaders parlementaires, selon laquelle les seules affaires expédiées seraient la déclaration du ministre de la Santé, les réponses à la déclaration et les deux motions subséquentes, à savoir la motion portant sur les économies et la motion d'ajournement. Le député ne le sait peut-être pas parce qu'il n'était pas à la rencontre, mais les leaders parlementaires en ont effectivement aussi discuté avec les chefs des partis.

Si vous regardez l'article 46 du Règlement... Le député a mentionné l'article 45, mais je demanderais que... Il existe bien des précédents qui justifient qu'un président de la Chambre consulte d'autres parties sur des affaires urgentes et obtienne leur avis. L'article 46 précise bel et bien ce qui suit :

46 Le droit de proposer la suspension des travaux aux fins de l'article 45 est soumis aux conditions suivantes :

(a) the matter proposed for discussion must relate to a genuine emergency, calling for immediate and urgent consideration

With regard to the hybrid model, that is under consideration now. The Speaker sees that subject already. There is a reference. House Leaders know that, and leaders of the parties know that. That is going to be referred to LAC as soon as LAC meets. It is an urgent matter to be considered by LAC. We are really at . . . The technical stage is getting the information, and the process is there. Then it goes to LAC, and then there is a reference to government. I could say that if LAC said no, then you would have grounds to get back here and do that debate. However, certainly, we are not going to be taking a break here. There are nine bills presented by the government. They have offered us briefings on all those bills. That will be in committee, and the committees will function.

I think that it is important to note that even our own leader, the Leader of the Official Opposition, did have conversations with the Premier off and on in the last number of days. At that time, there was an indication that they wanted to move toward a hybrid model as soon as possible. I do not want to put words in the Premier's mouth. I am sure that he can speak for himself, that is for sure.

13:10

I would like to point out that really, when you look at it, if you are going to have an emergency debate, it has to happen tonight. There is nothing wrong with night sittings. That is not a problem. However, it also means that, with such an emergency, 23 MLAs will not be able to be here to discuss that if they are following the recommendations of the medical health officer. I do not think it would do justice to them to have that debate.

Really, when you look at the . . . It is a little premature to ask for that. As for the letter from the party leader to the Speaker that was held, that was eight days ago. You know, you cannot turn things around overnight, but I am led to believe that the Clerk is working on a plan to present at LAC at a very near time. I do not see the need for that emergency debate at this point in time. Thank you, Mr. Acting Speaker.

a) L'affaire dont la mise en discussion est proposée doit se rapporter à une véritable urgence qui requiert une attention immédiate et pressante.

En ce qui concerne le modèle hybride, il est actuellement à l'étude. Le président voit déjà le sujet. Il existe un renvoi. Les leaders parlementaires le savent, et les chefs des partis le savent aussi. L'affaire sera renvoyée au CAAL dès que celle-ci se réunira. Il s'agit d'une affaire urgente qui sera étudiée par le CAAL. Nous sommes vraiment... L'étape technique est la collecte de renseignements, et le processus est établi. Ensuite, le CAAL est saisi de l'affaire, puis il y a renvoi au gouvernement. Je pourrais dire que, si le CAAL disait non, vous auriez alors des motifs de revenir ici pour débattre de l'affaire. Il est toutefois certain que nous ne ferons pas de pause ici. Le gouvernement a présenté neuf projets de loi. Il nous a offert des séances d'information sur tous ces projets de loi. Les renseignements seront fournis en comité, et les comités fonctionneront.

À mon avis, il est important de signaler que même notre propre chef, à savoir le chef de l'opposition officielle, s'est effectivement entretenu avec le premier ministre de temps à autre ces derniers jours. À ce moment-là, selon les indications, le gouvernement voulait passer à un modèle hybride dès que possible. Je ne veux pas mettre des mots dans la bouche du premier ministre. Je sais bien qu'il peut parler pour luimême.

Je tiens à signaler que, vraiment, à bien y penser, si vous allez tenir un débat d'urgence, il faudra le faire ce soir. Les séances en soirée n'ont rien de mal. Elles ne posent aucun problème. Toutefois, un débat en soirée veut aussi dire que, étant donné une telle urgence, 23 parlementaires ne pourront pas être ici pour discuter de l'affaire s'ils suivent les recommandations de la médecin-hygiéniste en chef. À mon avis, la tenue du débat ne rendrait pas justice à ces derniers.

Vraiment, quand on pense à... Il est un peu trop tôt pour faire une telle demande. Quant à la lettre détenue du chef du parti au président de la Chambre, elle remonte à huit jours. Vous savez, on ne peut pas tout changer du jour au lendemain, mais j'ai des raisons de croire que le greffier travaille à un plan à présenter au CAAL dans un avenir très rapproché. Je ne vois pas la

Mr. Acting Speaker: Member, did you want to speak on the point of order?

Mr. K. Arseneau: Yes, please, Mr. Acting Speaker. I have a point of clarification on that point of order. I was in contact with the House Leader for the Green caucus, and she, the member for Memramcook-Tantramar, was very clear that there was no agreement. It was presented as something that was going to happen. This was not an agreement in any way, shape, or form, so I just want to make that point of clarification. I also would like to clarify that this matter has been in front of LAC since April, so it is going to have to go somewhere sometime.

Mr. Acting Speaker: Thank you, member. I will take both of your comments and your point of order into consideration as we move into that discussion after our regular business.

Government Motions re Business of House

Hon. Ms. Green: Mr. Acting Speaker, I ask for unanimous consent to dispense with the routine proceedings except for Statements by Ministers. Following that, we would proceed to Government Motions for the Ordering of the Business of the House.

Mr. Acting Speaker: Do we have unanimous consent?

Some Hon. Members: Agreed.

(**Hon. Ms. Green** moved, seconded by **Hon. Mrs. Shephard**, that the House now proceed to Statements by Ministers.

Mr. Acting Speaker, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Statements by Ministers

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Acting Speaker. In recognition of the Speaker and Deputy Speakers who remained home, I want to preface that I have remained in Fredericton since last week so that I would be here.

nécessité d'un débat d'urgence à cet égard en ce moment. Merci, Monsieur le président suppléant.

Le président suppléant : Monsieur le député, vouliezvous parler sur le rappel au Règlement?

M. K. Arseneau: Oui, s'il vous plaît, Monsieur le président suppléant. Je veux fournir un éclaircissement au sujet du rappel au Règlement. J'ai communiqué avec la leader parlementaire du caucus du Parti vert, et elle, à savoir la députée de Memramcook-Tantramar, a précisé très clairement qu'il n'y avait aucune entente. Le tout a été présenté comme quelque chose qui allait se passer. Il ne s'agissait aucunement d'une entente, et je veux simplement apporter cette précision. J'aimerais aussi préciser que le CAAL est saisi de l'affaire depuis avril, et il faudra donc expédier celleci à un moment donné.

Le président suppléant : Merci, Monsieur le député. Je me pencherai sur vos observations et votre rappel au Règlement lorsque nous passerons à la discussion à cet égard après nos affaires courantes.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M^{me} Green: Monsieur le président suppléant, je demande le consentement unanime pour dispenser des affaires courantes sauf les déclarations de ministres. Nous reviendrions ensuite à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Le président suppléant : Y a-t-il consentement unanime?

Des voix : Oui.

(**L'hon. Mme Green**, appuyée par **l'hon. Mme Shephard**, propose que la Chambre passe maintenant aux déclarations de ministres.

Le président suppléant donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Déclarations de ministres

L'hon. M^{me} Shephard: Merci, Monsieur le président suppléant. Consciente du fait que le président et les présidentes sont demeurés chez eux, je tiens à dire tout d'abord que je suis restée à Fredericton depuis la semaine dernière afin d'être ici.

As the number of cases of COVID-19 continues to increase across New Brunswick, I want to take the time to thank all health care workers for their dedication and professionalism during this difficult time. This global pandemic is going to be a marathon, and New Brunswickers should know that many health staff members—everyone from medical officers of health to nurses, from epidemiologists to contact tracers, and more across our great province—are working countless hours to help fight this virus.

I also want to highlight the medical laboratory technologists processing all our COVID-19 test samples at the Georges L. Dumont hospital centre. I tip my hat to them. These technologists will soon process New Brunswick's 120 000th test.

13:15

Health care workers in many fields are working in many health care facilities all across New Brunswick to keep us safe during this pandemic. Government has taken measures to protect the health and well-being of all New Brunswickers throughout the COVID-19 pandemic. We have implemented alert levels, a comprehensive testing strategy, a robust plan for contact tracing, travel restrictions, an education plan for the safe return to school, and mandatory masking, and we have consistent collaboration with partners across the province to help reduce the impact of COVID-19 in New Brunswick, in addition to public health measures such as physical distancing, keeping our personal bubbles small, and frequent handwashing.

As they have been doing since the beginning of March, health care professionals have the well-being of patients and residents in hospitals, health care centres, pharmacies, clinics, nursing homes, special care homes, and community and other health care facilities as their focus, while working shift after shift.

Doctors, nurses, LPNs, resident attendants, and support staff—the list is long—have been following

Le nombre de cas de COVID-19 continue d'augmenter au Nouveau-Brunswick, et je tiens à prendre le temps de remercier tous les travailleurs de la santé du dévouement et du professionnalisme dont ils font preuve durant cette période difficile. La pandémie mondiale qui perdure sera comme un marathon, et les gens du Nouveau-Brunswick doivent savoir que de nombreux membres du personnel de la santé, des médecins-hygiénistes au personnel infirmier, des épidémiologistes aux personnes qui font la recherche de contacts, ainsi que d'autres personnes dans notre magnifique province, consacrent d'innombrables heures à la lutte contre le virus.

Je tiens aussi à souligner le travail des technologistes de laboratoire médical du Centre hospitalier Dr-Georges-L.-Dumont qui traitent les échantillons destinés au dépistage de la COVID-19 dans notre province. Je leur lève mon chapeau. Les technologistes traiteront bientôt le 120 000e échantillon du Nouveau-Brunswick.

Des travailleurs de la santé de divers domaines oeuvrent depuis le début de la pandémie dans de nombreux établissements de soins de santé au Nouveau-Brunswick pour assurer notre sécurité. Le gouvernement a pris des mesures pour protéger la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick tout au long de la pandémie de COVID-19. Nous avons instauré divers niveaux d'alerte, une stratégie de dépistage exhaustive, un plan rigoureux pour la recherche de contacts, des restrictions liées aux déplacements, un plan d'éducation pour assurer une rentrée scolaire sécuritaire et le port du masque obligatoire, et nous collaborons de manière soutenue avec des partenaires d'un bout à l'autre de la province pour aider à réduire les effets de la COVID-19 au Nouveau-Brunswick, en plus des mesures de santé publique comme l'éloignement physique, le maintien d'une bulle personnelle restreinte et le lavage des mains fréquent.

Depuis le début mars, les professionnels de la santé se relayent sans relâche dans les hôpitaux, les centres de soins de santé, les pharmacies, les cliniques, les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux, les établissements communautaires et d'autres établissements de la santé pour veiller au mieux-être des patients et des pensionnaires.

Le corps médical, le personnel infirmier, le personnel infirmier auxiliaire autorisé, les préposés aux soins des

strict protocols put in place to protect not only themselves but also those they care for each day. Our hospitals and health care teams are prepared when patients are hospitalized with coronavirus. They provide the necessary care to help patients recover. Sadly, some have not recovered, but health care workers were there and will continue to be there to offer comfort and support.

Staff in long-term care homes are providing care to residents who are infected and are providing care to keep other vulnerable residents safe. These health care teams stand ready to help at a moment's notice. As New Brunswickers, we are fortunate to have a strong health care system in our province. Our health care professionals are leading the way to keep us safe and healthy. We need to support them as they continue to work to help those who need it, and we will need that help as this pandemic continues. Please join me in extending our gratitude and thanks to all health care workers in New Brunswick. Their efforts are to be commended.

Many of us are experiencing COVID-19 fatigue. It has been a long eight months since we went into lockdown and then moved to the orange phase and then to the yellow phase. Some regions have moved back to the orange phase to help us manage and contain outbreaks. As winter fast approaches, we need to be proactive and find ways to stay active, offer support, and be there for each other. All of New Brunswick needs to work together. Thank you, Mr. Acting Speaker.

M. D'Amours: Merci beaucoup, Monsieur le président suppléant. Je tiens à remercier la ministre de la Santé pour son intervention aujourd'hui.

Nous vivons certainement des moments qui sont difficiles, mais nous devons continuer à travailler ensemble.

As the Health Minister mentioned, it is really important to recognize the work of our essential

pensionnaires et le personnel de soutien — la liste est longue — suivent des protocoles rigoureux qui ont été établis pour protéger non seulement ces membres du personnel, mais aussi les personnes auxquelles ils fournissent des soins chaque jour. Nos hôpitaux et nos équipes de soins de santé sont prêts à s'occuper des patients atteints du coronavirus qui sont hospitalisés. Nos hôpitaux et nos équipes fournissent les soins rétablissement nécessaires au des patients. Malheureusement, certains patients ne se sont pas rétablis, mais les travailleurs de la santé étaient présents et continueront de l'être pour apporter du réconfort et du soutien.

Le personnel des établissements de soins de longue durée fournit des soins aux pensionnaires qui ont été infectés et aux autres pensionnaires vulnérables afin de les protéger. Les équipes de soins de santé demeurent prêtes à agir dès qu'il le faut. En tant que gens du Nouveau-Brunswick, nous sommes chanceux d'avoir dans notre province un système de santé robuste. Nos professionnels de la santé tracent la voie pour protéger notre santé et notre sécurité. Nous devons les appuyer pendant qu'ils continuent de fournir une aide aux personnes qui en ont besoin, et nous aurons besoin de leur aide tout au long de la pandémie. Veuillez vous joindre à moi pour exprimer notre gratitude et nos remerciements à tous les travailleurs de la santé du Nouveau-Brunswick. Nous les remercions de leur travail.

Beaucoup d'entre nous ressentent de l'épuisement lié à la pandémie de COVID-19. Les huit derniers mois ont été longs, et nous avons dû nous confiner, puis il y a eu le passage à la phase orange et à la phase jaune. Des zones sont retournées à la phase orange pour nous aider à gérer et à contenir les éclosions. Maintenant que l'hiver approche à grands pas, nous devons agir de façon proactive et trouver des façons de demeurer actifs ainsi que de nous soutenir et de nous appuyer les uns les autres. Tous les gens du Nouveau-Brunswick doivent travailler ensemble. Merci, Monsieur le président suppléant.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Acting Speaker. I wish to thank the Minister of Health for her statement today.

We are certainly experiencing difficult times, but we must continue to work together.

Comme la ministre de la Santé l'a mentionné, il est vraiment important de souligner les efforts de nos workers. Yes, the Minister of Health has discussed those working in nursing homes and in our hospitals. We also need to recognize all those who are working in our school system—the teachers, the janitors, the bus drivers. All of them are doing their share, their part, to be sure that our kids are in a safe environment as much as possible.

Nous devons aussi prendre le temps pour remercier et féliciter tous ces travailleurs de première ligne dans nos commerces de détail. Ce sont des gens qui, tous les jours, nous servent lorsque nous avons besoin de faire notre épicerie. Il y a aussi ces gens dans nos usines qui nous assurent que nous puissions continuer à avoir des biens et des services dans chacune de nos régions. Dans le présent contexte, nous avons besoin de travailler ensemble.

Mr. Acting Speaker, some regions have been more fortunate than others. I am looking at my region and the region of my colleague from Madawaska Les Lacs-Edmundston and others who are not in this Chamber today for a reason that we all know. The fact that some regions have been fortunate does not mean that we should stop being vigilant. We need to continue for each region, making sure that we will eliminate this pandemic, this virus. It is all of us together. It is a decision of each and every one of us that will, in the end, make a real difference.

Dans certaines régions, nous avons été chanceux, alors que d'autres l'ont été beaucoup moins. Nous avons une pensée particulière pour ces régions qui, à un moment ou un autre, ont dû retourner à la zone orange.

13:20

Nous avons aussi une pensée pour ces gens qui ont perdu la vie à cause de cette pandémie. Chaque décès est un décès de trop. C'est déplorable, mais c'est quand même la réalité de cette pandémie. Espérons que nous pourrons continuer à conserver nos gens en santé et à avoir les outils nécessaires pour avoir un système de soins santé en force.

We can see elsewhere in this country that the health care system is at the end. In some areas, the system is pushed to the limit. Here, we are still fortunate in that way. We need to keep it that way.

travailleurs essentiels. Oui, la ministre de la Santé a parlé des personnes qui oeuvrent dans les foyers de soins et dans les hôpitaux de notre province. Nous devons aussi saluer toutes les personnes qui travaillent dans notre système scolaire : le personnel enseignant, les concierges, les chauffeurs d'autobus. Toutes ces personnes fournissent leur part d'efforts pour que nos enfants évoluent dans un milieu sécuritaire dans la mesure du possible.

We must also take the time to thank and congratulate the front-line workers in our retail outlets. These are people who serve us every day when we need to get our groceries. There are also the people in our factories who make sure that we can continue to get goods and services in every one of our regions. In the current context, we need to work together.

Monsieur le président suppléant, certaines régions ont été plus chanceuses que d'autres. Je pense à ma région ainsi qu'aux régions de mon collègue de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston et d'autres qui ne sont pas à la Chambre aujourd'hui pour une raison que nous connaissons tous. Le fait que certaines de nos régions ont été chanceuses ne veut pas dire que nous devrions cesser d'être vigilants. Nous devons poursuivre notre vigilance pour chaque région afin de nous assurer d'éliminer la pandémie, le virus. Nous devons tous être solidaires. C'est une décision prise par chacun et chacune de nous qui changera vraiment les choses, en fin de compte.

In certain regions, we have been fortunate, while others have been far less so. Our thoughts go out especially to those regions that have had to go back to the orange phase at one time or another.

We also spare a special thought for those people who have lost their lives due to this pandemic. Every death is one too many. This is sad, but it is the reality of this pandemic. Let us hope that we will be able to continue to keep our people safe and have the necessary tools to have a strong health care system.

Nous pouvons voir ailleurs au pays que le système des soins de santé est à bout. Dans certaines régions, le système est poussé à la limite. Ici, nous demeurons Monsieur le président suppléant, tous ensemble, nous devons continuer à nous serrer les coudes, comme on dit en français. Il ne s'agit pas d'une région contre une autre, mais prendre en considération l'ensemble des gens de la province. Nous devons faire une différence. Nous devons aussi continuer à démontrer, pas seulement à nos voisins des autres provinces mais aussi ailleurs dans le monde, que le Nouveau-Brunswick fait une différence et fait tout ce qui est possible avec les gens de la province en vue d'éliminer ce virus et d'endiguer cette pandémie.

Merci beaucoup, Monsieur le président suppléant. Merci aussi à la ministre de la Santé.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Acting Speaker. These are, indeed, anxious times for everyone.

Il y a maintenant beaucoup d'inquiétude dans chaque coin de la province causée par la COVID-19.

Working together, everybody in this province, every family in this province, and all the health professionals in this province are doing a good job of staying on top of the virus. Yes, it is on the move, but not like anywhere else. Here, by and large, people have abided well by the public health measures. We have a high level of masking in this province. People are doing their parts, and our secret weapons in this fight are our contact tracers.

Our contact tracers are essential to smothering outbreaks. It is important for everyone to understand that this is how it works. That is why the other outbreaks in New Brunswick so far have been gotten under control and doused, and that is what is going to happen to the current outbreaks. It is because the contact tracers, under the guidance of Public Health, ensure that when cases arise, they quickly identify every close contact of those people who tested positive and get them in isolation and tested and repeat—test, contact, isolate, test, contact, isolate. That is how the outbreaks are being smothered in New Brunswick when they pop up.

chanceux à cet égard. Nous devons faire en sorte que cela ne change pas.

Mr. Acting Speaker, we must all continue to pull together. It is not about pitting one region against another, but about taking everybody in the province into consideration. We must make a difference. We must continue to show not only our neighbours in the other provinces, but also people in other parts of the world, that New Brunswick is making a difference and is doing everything possible with the people of this province in order to eliminate this virus and rein in this pandemic.

Thank you, Mr. Acting Speaker. Thank you also to the Minister of Health.

M. Coon : Merci, Monsieur le président suppléant. Nous vivons effectivement une période angoissante pour tout le monde.

There is now a great deal of concern throughout his province because of COVID-19.

En travaillant de concert, chaque personne dans la province, chaque famille dans la province et tous les professionnels de la santé dans la province réussissent bien à contenir le virus. Oui, le virus circule, mais non pas comme ailleurs. Ici, en général, les gens respectent bien les mesures de santé publique. La province affiche un taux élevé de port du masque. Les gens fournissent leur part d'efforts, et les responsables de la recherche de contacts sont nos armes secrètes dans notre lutte.

Les responsables de la recherche de contacts jouent un rôle essentiel pour étouffer les éclosions. Il est important que tout le monde comprenne que c'est ainsi que les choses fonctionnent. C'est pourquoi les autres éclosions survenues jusqu'ici au Nouveau-Brunswick ont été contenues et étouffées, et c'est ce qui arrivera dans le cas des éclosions actuelles. La raison en est que, lorsque des cas se présentent, les responsables de la recherche de contacts, sous la direction de Santé publique, veillent à trouver rapidement chaque personne avec qui les personnes déclarées positives ont été en contact étroit, à faire en sorte qu'elles s'isolent et se fassent tester, puis à répéter le tout : test, recherche de contacts, isolement, test, recherche de contacts, isolement. Voilà comment les éclosions au Nouveau-Brunswick sont étouffées lorsqu'elles surviennent.

Yes, we have two regions of our province in orange right now, but I have all the confidence in the world that they will go back to yellow soon. It is tough.

C'est difficile pour les personnes qui vivent seules.

For people, especially seniors and young people, who live by themselves in the orange areas and who are feeling isolated, hopefully, that will not last very long. That is the case. I know that in orange areas, people are preoccupied by everything that is going on around them. Maybe their families or friends have been identified as close contacts or are being tested or have turned up positive with the coronavirus. It is very difficult to concentrate on work, on schooling, and I think it is important that everyone knows that we in this House appreciate that challenge. But the work is going on to try to douse these outbreaks.

The work of this House, despite the pandemic, is more important than ever. Really, we have sat for only 12 full days out of 328 in this year to do our work on behalf of New Brunswickers. When you look around the country with the COVID-19 pandemic, you see that in Ontario, which has 10 000 active cases, its Legislature is meeting. In Alberta, where there are 8 200 cases, its Legislature is meeting. In Quebec, where there are 8 000 active cases, its Legislature is meeting. In Manitoba, with 2 700 active cases, its Legislature is meeting. Saskatchewan is going to open up with a speech from the throne on November 30.

It is frustrating to the extreme—to the extreme—that back in April, seven months ago, many of the members said, We need to be sure that this fall, we can meet, that we are not going to get sidelined again as we were in the spring, and that we are not going to end up having the House sit down because of regional outbreaks keeping some members away and unable to participate.

But that is exactly where we are back to now in November. It is unacceptable. Seven months have gone by. I was advocating for getting a system set up for June to ensure that we could meet through June. That was perhaps a little overly optimistic, but certainly by fall. We were assured, yes, it was no problem. By the fall, we will have a system in this

Oui, deux des zones de notre province sont actuellement en phase orange, mais nous sommes tout à fait convaincus qu'elles retourneront bientôt en phase jaune. La situation est difficile.

It is tough for people living alone.

Pour les personnes, surtout les personnes âgées et les jeunes, qui vivent seules dans les zones en phase orange et qui se sentent isolées, il faut espérer que l'éclosion ne durera pas très longtemps. Il en est ainsi. Je sais que, dans les zones en phase orange, les gens sont préoccupés par tout ce qui se passe autour d'eux. Il se peut que des membres de leur famille ou des amis aient été identifiés comme ayant été en contact étroit, se fassent tester ou soient déclarés positifs au coronavirus. Il est très difficile de se concentrer sur le travail, sur les études, et il est très important, à mon avis, que tout le monde le sache que, à la Chambre, nous sommes conscients du défi à cet égard. Toutefois, le travail se poursuit pour tenter d'étouffer les éclosions.

Malgré la pandémie, les travaux de la Chambre sont plus importants que jamais. À vrai dire, nous n'avons siégé que 12 pleines journées sur 328 cette année afin de faire notre travail au nom de la population du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'on regarde ce qui se passe au pays pendant la pandémie de COVID-19, on constate que, en Ontario, qui compte 10 000 cas actifs, l'Assemblée législative tient séance. En Alberta, qui compte 8 200 cas, l'Assemblée législative tient séance. Au Québec, qui compte 8 000 cas actifs, l'Assemblée nationale tient séance. Au Manitoba, qui compte 2 700 cas actifs, l'Assemblée législative tient séance. En Saskatchewan, un discours du trône marquera l'ouverture le 30 novembre.

Il est extrêmement frustrant — extrêmement — de savoir que, en avril, il y a sept mois, de nombreux parlementaires ont dit : Nous devons avoir la certitude de pouvoir siéger cet automne, de ne pas de nouveau être mis à l'écart comme au printemps et de ne pas finir par voir s'ajourner la Chambre à cause d'éclosions régionales qui empêchent des parlementaires d'assister aux séances et d'y participer.

Pourtant, c'est justement là que nous sommes maintenant de nouveau rendus en novembre. C'est inacceptable. Sept mois se sont écoulés. Je préconisais la mise en place d'un système avant juin pour que nous puissions nous réunir pendant le mois de juin. Voilà qui était peut-être un peu trop optimiste, mais on pouvait certainement viser l'automne. On nous a

House. But we do not, Mr. Acting Speaker. That is unfortunate. Thank you.

13:25

Mr. Austin: Thank you, Mr. Acting Speaker. Congratulations on your new role.

I want to start by sincerely saying how much I personally appreciate the work of the health care employees and dedicated staff who work so hard on a daily basis and have been doing so since March. I remember when this pandemic first happened—the fear, anxiety, and uncertainty of it all. When we had that hard lockdown early on, many people were told—actually, everyone was told—to stay home unless they were essential. Health care workers got up every day and went to the hospitals. They went to nursing homes. They did home support work. They went above and beyond.

I can think of first responders such as paramedics, who deserve applause. I can think of everyone from grocery retailers, cashiers . . . I talked to a gentleman at a gas station when I was filling up with gas early on in March, and I just thanked him for the work that he was doing.

What I am really struggling with in all this is that here, shortly, we are about to embark on an adjournment of this House, basically because we, for some reason, are not considered essential workers. That kind of baffles me because, when I look across this province, I see people working every day. As a matter of fact, as we are discussing adjourning this House, you can look outside and see construction workers who are working on this very building. You can go to the office across the way. Staff are still there. We expect New Brunswickers to carry on and go to work, yet here we are, saying that we are going to adjourn because of the risk. I think it sends the wrong message, Mr. Acting Speaker.

Now, I fully support the work of this Legislature in ensuring that the risks are mitigated. That is why we

assuré que, oui, cela ne posait aucun problème. D'ici à l'automne, nous aurons un système à la Chambre. Toutefois, nous n'en avons pas, Monsieur le président suppléant. Cela est regrettable. Merci.

M. Austin : Merci, Monsieur le président suppléant. Félicitations pour votre nouveau rôle.

Je veux commencer par exprimer sincèrement ma vive reconnaissance personnelle du travail que les employés en soins de santé et le personnel dévoué accomplissent tous les jours avec tant d'ardeur, et ce, depuis le mois de mars. Je me souviens du début de la pandémie et de la peur, de l'anxiété et de l'incertitude que la situation a engendrées. Lorsque les mesures rigoureuses de confinement ont été imposées au début, de nombreuses personnes — en fait, il s'agissait de tout le monde — ont reçu la consigne de rester chez elles à moins d'être des travailleurs essentiels. Les travailleurs de la santé se sont levés tous les jours et se sont rendus dans les hôpitaux. Ils se sont rendus dans les foyers de soins. Ils ont fourni des services de soutien à domicile. Ils se sont surpassés.

Je pense aux premiers intervenants comme les ambulanciers paramédicaux, qui méritent des éloges. Je pense à tout le monde, aux détaillants d'épicerie, aux caissières... J'ai parlé avec un monsieur à un poste d'essence au début mars lorsque je faisais le plein et je l'ai remercié du travail qu'il accomplissait.

Ce que j'ai bien de la difficulté à comprendre à cet égard, c'est que nous sommes sur le point d'ajourner la Chambre, essentiellement parce que, pour une raison ou une autre, nous ne sommes pas considérés comme essentiels. Cela me laisse un peu perplexe, car je constate que des gens travaillent tous les jours à l'échelle provinciale. En fait, puisque nous discutons de l'ajournement de la Chambre, vous pouvez jeter un coup d'oeil dehors et voir des travailleurs de la construction qui font des travaux sur l'édifice où nous nous trouvons. Vous pouvez visiter le bureau d'en face. Les membres du personnel y sont toujours. Nous nous attendons à ce que les gens du Nouveau-Brunswick continuent de se rendre au travail; pourtant, nous sommes ici à dire que la Chambre s'ajournera en raison du risque. À mon avis, cela n'envoie pas le bon message, Monsieur le président suppléant.

Or, j'appuie sans réserve les efforts que déploie l'Assemblée législative pour atténuer les risques.

have space and seating around this House. That is why some members are up in the gallery. That is why we are all wearing masks, even as we talk. We take our temperatures when we come in, we sanitize, and we carry about our essential work.

The question I have is, Who determines who is essential? It is my understanding that Public Health makes the recommendations, but it is also my understanding that government determines policy. I just cannot for the life of me understand why MLAs, elected officials, the heartbeat of democracy . . . There are some 15-plus bills that are being presented here. Why are we not considered essential, and why are we considering adjourning this House?

You know, obviously, if you are an MLA and you have symptoms, you should stay home. If you test positive for COVID-19, clearly, stay home. If you are a close contact of someone who has tested positive, again, stay home. Use your reasonable and rational thinking, follow the guidelines of Public Health, and come to work. Again, we are expecting that from our health care workers. We are expecting it from everybody else in the private sector, but, for some reason, we are talking about adjournment. I just had to state that on the record.

Again, I greatly appreciate the work of health care workers and all those who are considered essential. I just think that we should fit in that category as well. Thank you, Mr. Acting Speaker.

13:30

Government Motions re Business of House

Motion 18

After requesting that the Acting Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House, with leave of the House to Voilà pourquoi nous avons de l'espace et des sièges répartis un peu partout à la Chambre. Voilà pourquoi des parlementaires siègent dans les tribunes. Voilà pourquoi nous portons tous des masques, même quand nous prenons la parole. Nous nous faisons prendre la température lorsque nous entrons dans l'édifice, nous nous assainissons les mains et nous vaquons à nos tâches essentielles.

Voici ma question : Qui détermine qui est essentiel? Je crois comprendre que Santé publique fait les recommandations, mais je crois aussi comprendre que le gouvernement détermine les politiques. Je ne peux absolument pas comprendre pourquoi les parlementaires, les élus, qui sont le coeur même de la démocratie... Quelque 15 projets de loi, sinon plus, sont présentés ici. Pourquoi ne sommes-nous pas considérés comme essentiels, et pourquoi songeons-nous à ajourner la Chambre?

Évidemment, vous savez que, si vous êtes parlementaire et que vous avez des symptômes, vous devriez rester chez vous. Si vous êtes déclaré positif à la COVID-19, bien sûr, restez chez vous. Si vous avez été en contact étroit avec une personne déclarée positive, là encore, restez chez vous. Réfléchissez de façon logique et raisonnable, suivez les lignes directrices de Santé publique et venez travailler. Encore une fois, voilà ce que nous attendons de nos travailleurs de la santé. Nous attendons la même chose de tous les autres acteurs du secteur privé, mais, pour une raison ou une autre, nous parlons d'ajournement. Je tenais simplement à le signaler pour le compte rendu.

Je réitère ma profonde reconnaissance du travail des travailleurs de la santé et de toutes les personnes qui sont considérées comme essentielles. Je pense simplement que nous devrions aussi être classés dans cette catégorie. Merci, Monsieur le président suppléant.

<u>Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre</u>

Motion 18

L'hon. Mme Green demande au président suppléant de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre et, dispense d'avis ayant été accordée avec le consentement unanime de dispense with notice, **Hon. Ms. Green** moved, seconded by **Hon. Mrs. Shephard**, as follows:

WHEREAS the following public Acts of the Legislature, or provisions of public Acts of the Legislature, were listed in the 2020 Annual Report, Statute Repeal Act, laid before the Legislative Assembly on March 12, 2020, as public Acts or provisions of public Acts that are to come into force by proclamation, that were assented to nine years or more before December 31, 2019, and that have not come into force on or before that date:

- 1. Pension Benefits Act, S.N.B. 1987, c.P-5.1:
 - section 2
- 2. An Act to Amend the Judicature Act, S.N.B. 2001,
 - sections 1 and 5 and paragraph 2(b)
- 3. An Act to Amend the Clean Environment Act. S.N.B. 2009, c.40
- 4. Petroleum Act, S.N.B. 2007, c.P-8.03
- 5. An Act to Amend the Insurance Act, S.N.B. 2010, c.24
- 6. Early Childhood Services Act (formerly the Early Learning and Childcare Act), S.N.B. 2010, c.E-0.5, s.18, 54, Part 3

WHEREAS, as a result of being listed in the Annual Report, these public Acts of the Legislature, or provisions of public Acts of the Legislature, will be repealed on December 31, 2020, pursuant to section 2 of the Statute Repeal Act, unless the Legislative Assembly adopts a resolution that these Acts or provisions not be repealed;

BE IT THEREFORE RESOLVED that these public Acts of the Legislature, or provisions of public Acts of the Legislature, listed in this resolution, not be repealed.

(**Mr. Acting Speaker**, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

la Chambre, propose, appuyée par **l'hon. Mme Shephard,** ce qui suit :

attendu que le rapport annuel de 2020, Loi sur l'abrogation des lois, déposé à l'Assemblée législative le 12 mars 2020, énumère les lois suivantes d'intérêt public de la Législature ou leurs dispositions qui doivent entrer en vigueur par proclamation et qui ont été sanctionnées au moins neuf ans avant le 31 décembre 2019 et n'étaient pas entrées en vigueur à cette date :

- 1. Loi sur les prestations de pension, L.N.-B. 1987, ch. P-5.1:
 - article 2
- 2. Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire, L.N.-B. 2001, ch. 29,
 - articles 1 et 5 et alinéa 2b)
- 3. Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement, *L.N.-B.* 2009, *ch.* 40
- 4. Loi sur les ressources pétrolières, *L.N.-B.* 2007, *ch. P-8.03*
- 5. Loi modifiant la Loi sur les assurances, L.N.-B. 2010. ch. 24
- 6. Loi sur les services à la petite enfance (anciennement la Loi sur les garderies éducatives), L.N.-B. 2010, ch. E-0.5, art. 18, 54, partie 3

attendu que, puisque les lois d'intérêt public de la Législature ou leurs dispositions figurent dans le rapport annuel, elles seront abrogées le 31 décembre 2020, conformément à l'article 2 de la Loi sur l'abrogation des lois, sauf si l'Assemblée législative adopte une résolution faisant opposition à leur abrogation;

qu'il soit à ces causes résolu que les lois d'intérêt public de la Législature ou leurs dispositions énumérées dans la présente résolution ne soient pas abrogées.

(Le président suppléant donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Motion

Hon. Ms. Green moved, seconded by **Hon. Mrs. Shephard,** as follows:

THAT when the Assembly adjourns at the end of this sitting day, it stand adjourned until Tuesday, December 8, 2020, provided always that if it appears to the satisfaction of Mr. Speaker, after consultation with the Government, that the public interest requires that the House should meet at an earlier time during the adjournment or that the adjournment should continue beyond Tuesday, December 8, 2020, Mr. Speaker may give notice that he is so satisfied and in such notice may state a time at which the House shall meet, and thereupon the House shall meet at the time so stated and shall transact its business as if it has been duly adjourned to that time, or in such notice may state that the adjournment shall continue until further notice is given by the Speaker, and

THAT in the event of Mr. Speaker being unable to act owing to illness or other cause, either of the Deputy Speakers shall act in his stead for the purpose of this order.

13:35

(Mr. Acting Speaker, having read the motion, put the question.

Mr. Coon and **Mr. K. Arseneau** requested a recorded vote.)

13:45

Recorded Vote—Motion Carried

(Mr. Acting Speaker, having called for the ringing of the division bells, put the question on the motion, and the motion was carried on a vote of 11 Yeas to 4 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mary Wilson, Hon. Mrs. Johnson, Mr. Wetmore, Mr. Stewart, Mr. G. Arseneault, Mr. LePage, Mr. K. Chiasson, Mrs. F. Landry.

Nays—Mr. Coon, Mr. Austin, Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy.)

Motion

L'hon. M^{me} Green, appuyée par l'hon. M^{me} Shephard, propose ce qui suit :

que l'Assemblée, à la levée de la séance, s'ajourne au mardi 8 décembre 2020, sauf que, si le président de l'Assemblée, après consultation du gouvernement, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle ou que l'ajournement doit se poursuivre au-delà du mardi 8 décembre 2020, il peut donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date, ou en indiquant dans cet avis que l'ajournement doit se poursuivre jusqu'à nouvel ordre, lequel sera donné par le président;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'une ou l'autre des vice-présidentes le supplée pour l'application du présent ordre.

(Le président suppléant donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.

M. Coon et **M. K. Arseneau** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et adoption de la motion

(**Le président suppléant** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; la motion est adoptée par un vote de 11 pour et 4 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Higgs, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. Mary Wilson, l'hon. M^{me} Johnson, M. Wetmore, M. Stewart, M. G. Arseneault, M. LePage, M. K. Chiasson, M^{me} F. Landry;

contre : M. Coon, M. Austin, M. K. Arseneau, M^{me} Conroy.)

Acting Speaker's Ruling

Mr. Acting Speaker: Members, I now wish to address the request for an emergency debate by the member for Kent North regarding virtual or hybrid sittings of the Legislative Assembly. Obviously, this is a very important matter and a matter that has to be resolved, and in this day and age of global pandemic, we see other Legislatures and Houses conducting their business virtually.

It is my understanding that this was discussed by our Legislative Administration Committee, otherwise known as LAC, a few weeks ago and will likely be discussed again at the next committee meeting. As well, given that the majority of our members were unable to attend today's sitting, including our Speaker and Deputy Speakers, I do not believe that it would be appropriate for us to schedule such an important debate in the current circumstances. As such, the member's request for an emergency debate is denied.

Hon. Ms. Green: Mr. Acting Speaker, there is no more business of the House. I move the adjournment of the House.

(The House adjourned at 1:49 p.m.)

Décision du président suppléant de la Chambre

Le président suppléant : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je souhaite maintenant donner suite à la demande de débat d'urgence faite par le député de Kent-Nord concernant la tenue de séances virtuelles ou hybrides à l'Assemblée législative. Il s'agit évidemment d'une question très importante, qui doit être résolue, et, en cette période de pandémie mondiale, nous voyons d'autres chambres et assemblées législatives mener leurs travaux de façon virtuelle.

Je crois comprendre que la question a fait l'objet de discussions au sein du Comité d'administration de l'Assemblée législative, aussi appelé CAAL, il y a quelques semaines et qu'elle fera probablement l'objet d'autres discussions à la prochaine réunion du comité. De plus, étant donné que la majorité des parlementaires, y compris le président et les vice-présidentes de la Chambre, ne peuvent pas assister à la séance d'aujourd'hui, je ne crois pas qu'il convienne que nous tenions un débat aussi important dans les circonstances actuelles. Ainsi, la demande du député visant la tenue d'un débat d'urgence est rejetée.

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président suppléant, les travaux de la Chambre sont terminés. Je propose l'ajournement de la Chambre.

(La séance est levée à 13 h 49.)